

Epic de tête SNCF

Intéressement à

100%



Remise des pétitions UNSA

Plébiscite des salariés !

L'UNSA a négocié et validé les accords "intéressement financier SNCF" en faveur des salariés de SNCF Mobilités et SNCF Réseau (1200 à 1500 € sur la période 2016/2018). L'UNSA, dès mai 2015, écrit au Président du Conseil de Surveillance afin que l'exercice 2015 se traduise également par un retour financier (assimilé à l'intéressement) pour les 12 000 salariés de l'EPIC de tête. EPIC ne pouvant légalement bénéficier d'accord en 2015, pour absence d'antériorité de bilan financier.

50 % des primes sont déjà acquises suite intervention UNSA. Notre pétition nationale, désirant rendre les salariés de l'EPIC de tête éligibles aux montants maxi, est un véritable plébiscite et succès.

Près d'un millier de signatures (tous collègues confondus) ont déjà été déposées au siège de la Direction SNCF à St Denis ! Ces pétitions donnent et donneront "poids et adhésion des salariés", pour la suite de notre démarche, avec la Direction SNCF.

La campagne de pétition se poursuit et s'amplifie...



L'UNSA fait inscrire à l'agenda social SNCF 2016
"La négociation de l'accord intéressement
EPIC de Tête 2016/2018"
en faveur des 12 000 salariés le composant.



Salarié-e ÉPIC de tête 

**je veux un syndicat
autonome, je veux
un syndicat moderne
et utile,**

**je veux un syndicat
qui me renseigne,
je veux un syndicat
qui s'occupe de moi !!!**

Novembre 2015

